



En introduction

Les vies professionnelles sont bouleversées. La demande de conseils individualisés s'accroît et on en appréhende sans difficulté les causes : incertitudes individuelles et collectives, peur de se tromper, décisions à reconsidérer régulièrement, évolution des modalités de financement, complexité de l'environnement. La facilité d'accès à des sources d'informations multiples et instantanées amène à reconsidérer le rôle et la posture des professionnels du conseil. Plus uniques détenteurs du savoir, ils doivent gérer aussi leur propre difficulté à actualiser leurs connaissances et à apprivoiser l'incertitude, alors même que l'utilisateur cherche des garanties et une fiabilité des informations avant de s'engager. Par ailleurs, l'arrivée du conseil en évolution professionnelle, du compte personnel d'activité et du Service Public Régional d'Orientatoin mais également le développement de multiples plateformes interrogent les conditions d'exercice de nos métiers.

Quels enjeux et quelles perspectives pour ces professionnels d'horizons différents ? Quelles valeurs partagées et quel professionnalisme à un moment de l'histoire où le conseil navigue entre des logiques institutionnelles fondées de plus en plus sur des procédures prédéterminées et la réalité de situations singulières chaque fois inédites. Malgré un discours général consensuel sur la fin des pratiques prescriptives. Conseil et accompagnement : un art de la conciliation ?

Car l'heure est plus que jamais aux doutes et aux questions. Dans cette période incertaine, propice au repli sur soi, comment accompagner le changement professionnel, choisi ou contraint ? C'est parce que le travail est toujours considéré comme un levier important de la réalisation de soi, qu'il condense des aspirations personnelles essentielles, qu'il contribue à la construction de soi et génère une reconnaissance et une légitimité dans un système social où les positions sont sans cesse à renégocier. Alors, quelle posture le professionnel peut-il tenir face à ces interrogations voire ces paradoxes ?

Quelles pratiques d'accompagnement peuvent contribuer à mobiliser une croyance et un pouvoir d'agir alors que tout peut inciter au renoncement et au fatalisme ? Nous cherchons à ouvrir des perspectives méthodologiques encore insuffisamment explorées dans nos métiers. C'est notre défi du moment. Notre manière de faire « notre part » pour développer une philosophie et une éthique de l'accompagnement, soucieuses à la fois de la prise en compte des évolutions socio-économiques, des usages et de la singularité de chaque personne. Nous sommes également heureux d'avoir pu initier le collectif **KELVOA** dont les journées sur l'art d'accompagner de Pessac des 8 et 9 juin 2017 ont été un grand succès. Elles seront prolongées par la journée du 12 octobre 2017 à Paris consacrée aux évolutions du travail et aux impacts sur l'accompagnement.

ALTEVOA : une nouvelle approche de l'accompagnement et du conseil

Toutes ces années de travail auprès des professionnels et des institutions nous ont amené à modéliser une approche qui nous semble à la fois novatrice et pertinente pour les publics, adaptée aux nouveaux usages, fondée sur des principes théoriques structurants et validés : **ALTEVOA**

Ainsi, nous avons le plaisir de vous communiquer **notre calendrier de professionnalisation 2018** qui intègre les premiers modules de cette approche Et bien sûr, c'est une collaboration **Xoah** Formation et Conseil (entreprise créée par Agnès Heidet en 2015) / André Chauvet Conseil.

Nous espérons que nos formations pourront contribuer à développer un professionnalisme soucieux des valeurs et de l'éthique qui nous animent depuis toujours.

Agnès HEIDET et André CHAUVET

Programme de professionnalisation 2018

	Intitulé de la formation	Durée et dates	Lieu	Intervenant
1	ALTEVOA module 1¹ : une approche délibérative et stratégique de l'accompagnement Principes, posture, méthodes	2 jours les : 6 et 7 février 2018	Paris	André CHAUVET Agnès HEIDET
2	ALTEVOA Module 2 Scénarii d'avenir Comment aider à l'élaboration de scénarii professionnels ?	2 jours les : 20 et 21 mars 2018	Paris	André CHAUVET et Agnès HEIDET
3	ALTEVOA Module 3 Engagement et pouvoir d'agir Comment aider les personnes à se mobiliser ?	2 jours les : 15 et 16 mai 2017	Paris	André CHAUVET
4	ALTEVOA Module 4 Malaise au travail, peur de l'avenir Comment accompagner les transitions incertaines ?	2 jours les : 3 et 4 juillet 2018	Paris	Agnès HEIDET
5	ALTEVOA Module 5 L'accompagnement multi modalités Comment développer de nouvelles approches à distance ?	2 jours les : 25 et 26 septembre 2018	Paris	André CHAUVET

Vos contacts

Agnès HEIDET
06 74 50 64 81
agnesheidet@wanadoo.fr

André CHAUVET
06 07 61 83 99
achauvetconseil@orange.fr

¹ Pour la participation aux modules 2, 3, 4 et 5, il est recommandé d'avoir réalisé le module 1



Programme de professionnalisation 2018

Numéro et intitulé de la formation :

Dates et lieu :

Nom du participant :

Fonction :

Organisme :

Adresse :

.....

Code Postal :

Ville :

Tél. :

Fax :

E-mail :

Nom du responsable de l'organisme :

Activité de l'organisme :

Montant de la formation : 250 euros/TTC par jour (50 % payables à l'inscription)

500 euros/TTC pour 2 jours de formation

Veuillez libeller votre chèque d'acompte à l'ordre de **André Chauvet CONSEIL** et l'envoyer à l'adresse suivante : **André Chauvet CONSEIL** 32, Lotissement Sainte Croix 13390 Auriol
achauvetconseil@orange.fr

L'acompte restera acquis en cas de désistement moins de 10 jours avant le début du stage. Une facture de la totalité vous sera envoyée à l'issue de la formation.

André Chauvet CONSEIL se réserve le droit de différer ou d'annuler la formation en cas d'un nombre insuffisant de stagiaires.

La SAS Unipersonnelle **André Chauvet Conseil**, enregistrée sous le numéro 93 13 11 805 13 auprès du Préfet de la région Provence côte d'Azur n'est pas assujettie à la TVA pour les actions de formation continue.

SIRET 480 648 591 RCS Marseille